

PA-UfM



AP-UpM

PARLIAMENTARY ASSEMBLY– UNION FOR THE MEDITERRANEAN
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE – UNION POUR LA MEDITERRANEE

الجمعية البرلمانية للاتحاد من اجل المتوسط

Commission Économique, Financière, des Affaires Sociales et de l'Éducation

RECOMMANDATION

L'innovation et l'éducation supérieure dans la région euro-méditerranéenne

***La Création d'Emploi - Politiques et Partage de Projets dans les pays de l'AP-
UpM***

**La Commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de
l'éducation de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée:**

1. Confirme les principes et les objectifs du partenariat euro-méditerranéen, exprimés dans le processus de Barcelone visant à favoriser la paix, la stabilité et le développement économique dans la région Méditerranéenne, favorisant le dialogue politique et la coopération entre l'UE et les pays tiers méditerranéens dans le respect des valeurs communes partagées comme la démocratie, l'État de droit et des droits de l'homme. Un des objectifs de ce partenariat étant également d'encourager le développement durable, la prévention et la résolution de conflits, la création d'un espace commun de paix et de stabilité, notamment grâce à la création d'une zone de libre-échange et au développement de coopérations interrégionales.
2. Est préoccupée par la situation des réfugiés dans la Méditerranée au cours de cette dernière année - selon le dernier rapport de l'UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees), la Méditerranée est la zone au monde la plus concernée par les réfugiés (4,9 millions uniquement pour la Syrie) - qui, en raison d'une instabilité persistante due à la guerre et aux persécutions, se traduit par la délocalisation et le déplacement de millions de personnes en nombre jamais vu auparavant et fait de la région euro-méditerranéenne le théâtre désolant de tragédies humanitaires.

3. Il est urgent que les États membres renforcent le soutien à toutes les actions visant à encourager la paix, la stabilité et le développement économique dans la Région de façon à améliorer la sécurité et la qualité de vie de ses habitants.

4. Fait appel aux États membres européens de l'Union pour la Méditerranée à développer tous les efforts ayant en but d'augmenter l'aide humanitaire dans les pays envahis par la guerre dans la région méditerranéenne et d'assurer une assistance renforcée aux pays voisins des zones de conflits armés dans l'organisation de la réception des réfugiés. Encourage les États membres européens de l'Union pour la Méditerranée à recevoir et bien organiser l'accueil des réfugiés sur leurs territoires, exhorte les pays d'accueil à mettre le plus rapidement possible à disposition des réfugiés des hébergements en assurant des conditions de dignité, d'intimité et de croissante intégration à la société. Encourage fortement les pays de la méditerranéenne méridionale à lutter contre les trafiquants d'êtres humains et les passeurs en renforçant leur collaboration avec les autorités nationales des États membres de l'Union européenne et l'agence européenne, Frontex.

5. Encourage les États qui accueillent des réfugiés, y compris les États membres de l'Union européenne à élaborer des plans d'intégration des réfugiés accompagnés, contenant, notamment des cours de langues des cours d'instruction civique (comment fonctionne institutionnellement l'État d'accueil, quel est le statut de la femme, principe d'égalité de traitement, etc.) et de la formation professionnelle.

6. Souligne le rôle crucial que les ONG et les organisations internationales comme la Croix Rouge, le Croissant Rouge, Caritas, etc. jouent concernant les réfugiés dans les pays d'accueil comme dans le pays d'origine et de transit.

7. Compte tenu des taux élevés de chômage dans toute la région euro-méditerranéenne, en particulier au sein des groupes les plus fragiles tels que les jeunes, les femmes, les réfugiés et migrants, la Commission reconnaît que l'intervention de la part des États membres et des principaux acteurs internationaux est absolument centrale au niveau de la création d'emploi, de la formation et de l'éducation.

7.1. Souligne l'importance de l'inclusion économique des PME, étant les moteurs de la croissance économique dans la région méditerranéenne, en facilitant leurs efforts d'internationalisation; encourage la mise en réseau des entreprises à travers la création de chambres de commerces multilatérales ; et réaffirme que les opportunités économiques et le développement humain dépendent largement de la sécurité et de

la sûreté autour de la Méditerranée en particulier dans le secteur du tourisme et des services.

7.2. Demande à l'UpM et aux États membres d'identifier des domaines spécifiques où concentrer la volonté politique et les efforts de coopération et de mettre en œuvre des projets pour la croissance de la région euro-méditerranéenne et la création concrète d'emplois.

7.3. Souligne le rôle central de l'agriculture pour la croissance économique et sociale de la région euro-méditerranéenne, à cet égard, il demande au Secrétariat et aux États membres d'engager et de développer des projets sur l'échange de bonnes pratiques, de techniques agricoles et de l'entrepreneuriat pour le développement des zones Rurales.

8. Se réjouit des résultats de la troisième Conférence Ministérielle sur l'Emploi et le Travail de l'UpM qui s'est tenue en Jordanie le 26 et 27 septembre 2016, plus particulièrement de la définition de politiques d'orientation visant à améliorer l'emploi et le travail, encourager le dialogue social et favoriser la coopération de l'UpM au niveau de l'emploi et du travail.

9. Félicite l'UpM de l'initiative Med4Jobs qui contribue à créer des opportunités d'emploi et encourage la croissance inclusive en augmentant l'employabilité des jeunes et des femmes, en comblant l'écart entre la demande de travail et l'offre, en favorisant une culture d'entrepreneuriat et le développement du secteur privé. Ayant été informée en détail des objectifs, de la portée et de l'état des lieux de l'initiative Ned4Jobs, la Commission appelle le Secrétariat de l'UpM à continuer à contribuer activement à l'amélioration de la situation de l'emploi dans la région en continuant à promouvoir des projets en phase avec l'emploi, l'employabilité et les priorités de travail décentes et à améliorer, en coopération avec les acteurs concernés, la visibilité, la propriété et l'accès au financement. À ce sujet, appelle les États membres de l'UpM, la Commission Européenne et les autres institutions concernées à considérer le financement supplémentaire pour la mise en place, le renforcement ou la reproduction de ces projets.

9.1. Prie instamment le Secrétariat de l'UpM d'inclure des projets de développement agricole et rural.

10. Salue la décision du Secrétariat de l'UpM d'associer la Commission à l'initiative Med4Jobs en octroyant à Med4Jobs le statut de membre permanent au Comité Consultatif de la Présidence de la Commission Économique, Financière, des Affaires Sociales et de l'Éducation.

11. Reconnaît le besoin d'apporter une réponse claire aux aspirations des communautés de migrants, en particulier aux réfugiés forcés à abandonner leur pays d'origine en raison de conflits politiques ou militaires. À ce sujet, appelle l'UpM à soutenir les initiatives telles que la « Global Platform for Syrian Students », dont la présentation lors d'une réunion de la Commission a démontré le besoin d'une réponse coordonnée aux problèmes auxquels sont confrontés les réfugiés lorsqu'ils entrent dans l'univers scolaire et de l'emploi d'un pays tiers. Il est fondamental de préparer une nouvelle génération de leaders : en éduquant une personne, celle-ci va créer une communauté et cette communauté va créer un pays.

12. Se réjouit de la Conférence Ministérielle sur le Renforcement de la Coopération Euro-méditerranéenne à travers la Recherche et l'Innovation ayant lieu à Malte le 3 et 4 mai 2017, axée sur la recherche et l'innovation comme outils servant à renforcer la coopération au sein de la région euro-méditerranéenne. Des initiatives clés telles que le Partenariat Euro-méditerranéen pour la Recherche et l'Innovation (PRIMA) et la Recherche et l'Innovation des Emplois Bleus et Développement en Méditerranée (BLUEMED) ont été discutées ainsi que le rôle de la recherche et de l'innovation pour comprendre et analyser les causes profondes de la migration.

12.1. Souligne le besoin de lancer une initiative similaire dans le domaine de l'agriculture suivie d'une coopération plus étroite et de projets spécifiques à la structure du secteur agricole dans les États membres, afin de créer des emplois et une croissance économique et sociale.

13. Se réjouit vivement de l'ouverture des premiers cours de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès, constituant une étape importante dans la promotion de la culture Euro-Méditerranéenne. La mise en place de l'UEMF est la responsabilité conjointe de tous les États membres de l'UpM à s'impliquer plus activement dans l'intensification du projet que ce soit par le financement direct ou en contribuant aux équipes pédagogiques ou anciens élèves, notamment avec l'attribution de bourses d'études. La Commission invite l'UEMF à consolider des partenariats avec les réseaux existants des universités, spécialement avec l'Université Euro-Méditerranéenne mais aussi avec des réseaux tels que l'UNICA, UNIMED et Tethys dans les synergies et l'encouragement à la mobilité des étudiants de la région.

13.1. Exhorte l'UpM à ne pas limiter la coopération à l'éducation scolaire mais aussi d'entreprendre des cours de formation professionnelle dans les secteurs stratégiques, tels que l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, les services, etc. dirigés à l'ensemble de la population

14. Souligne l'importance de l'échange et de la mobilité des étudiants et des professeurs de diverses nationalités au sein de l'UEMF ou autres institutions pour connecter la région euro-méditerranéenne. La mobilité de paires exige la maîtrise de langues étrangères, l'internationalisation des parcours académiques et l'intégration des divers cursus. Dans ce sens, les États membres doivent soutenir les initiatives visant à établir des liens entre les cursus de différents pays, différentes universités et flexibiliser des programmes d'études pour la mobilité. Sollicite aussi des incitations et la mise en œuvre de chemins vers la mobilité et l'échange de bonnes pratiques parmi les entrepreneurs des petites et moyennes entreprises.

15. Félicite le Secrétariat de l'UpM d'avoir choisi le thème «Jeunesse pour la stabilité et le développement» et soutient fortement l'idée de se concentrer sur des projets menés par des jeunes, notamment dans les domaines de l'éducation, formation professionnelle, employabilité, création d'emploi et promotion d'entreprises.

Rapport d'activité pour 2016/2017

Au cours de l'année 2016/2017, la Commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation a élaboré un plan afin de se pencher sur la création d'emploi et sur l'innovation et l'enseignement supérieur, autour de deux grands objectifs : permettre aux pays membres de l'AP-UpM de mieux se connaître et renforcer la coopération entre les parlements des pays membres de l'AP-UpM.

Dans ce but, elle a effectué une visite à l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès le 6 mars 2017 et organisé trois réunions : la première à Coimbra, le 27 mars 2017, la deuxième à Barcelone, le 21 avril 2017, la troisième à Rome, le 12 mai 2017. Les points suivants ont été débattus:

- Plateforme Globale pour les Étudiants Syriens, avec les interventions de la Secrétaire générale de la Plateforme Globale pour les Étudiants Syriens, Helena Barroco, et du Vice-Président de l'Université de Coimbra, Joaquim Ramos de Carvalho.

- Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF), un projet de l'Union pour la Méditerranée (UpM), avec les interventions du Conseiller diplomatique de l'UpM, Mário Gomes, et du Président de l'UEFM, Mostapha Bousmina.
- Initiative Méditerranéenne pour l'Emploi (Med4Jobs), avec les interventions de Sherif Younis, Agent financier et conseiller en commerce de Med4Jobs, et de Nickolas Neibauer, Directeur du développement du projet « Génération Entrepreneur » mené dans le cadre de Med4Jobs.
- Recommandations sur «L'innovation et l'éducation supérieure dans la région euro-méditerranéenne»
- Recommandations sur «La Création d'Emploi - Politiques et Partage de Projets dans les pays de l'AP-UpM»